

# Conseil École-Collège ÉPINAC – 29/06/18

## Présents :

- M. Chauffour, principal du collège d'Épinac
- Mme Eude, professeure documentaliste
- Mme la professeure de SVT
- Mme Fajcsak, CPE
- Mme l'infirmière scolaire
- Mme Canon, secrétaire

- M. Basset, IEN en charge de la circonscription d'Autun
- Mme Lagrange-Thibert, conseillère pédagogique
- Mme Jeannès, directrice de l'école élémentaire d'Épinac
- Mme Munier et M. Roy, enseignants cycle 3 à l'école élémentaire d'Épinac
- Mme Pelletier, directrice de l'école de Sully
- M. le directeur du RPI Molinot/Thury/Ivry-en-Montagne
- Mme l'enseignante de cycle 3 à l'école de Thury

- Mme Lacroix, directrice du CIO d'Autun

Excusés : M. Anglès, professeur d'Histoire-Géographie

MM. Charles et Lardy, professeurs d'EPS

*La séance s'ouvre à 17h00. L'ordre du jour est normalement traité.*

## 1/ Bilan des actions 2017/2018

<b>EPS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- MM. Lardy et Charles ont proposé un cross et un triathlon athlétique (cf. bilan en <b>annexe 1</b>).</li><li>- Mme Jeannès rapporte que ces deux actions sont très motivantes pour les élèves et indique être très satisfaite du partenariat avec les professeurs de collège (mise à disposition du gymnase les lundis, prêt de matériel, conseils pour la mise en œuvre des séances, possibilité de venir observer les professeurs de collège pendant les cours d'EPS...)</li></ul>
<b>Histoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. Anglès, Mme Eude et Mme Pelletier ont mené une action de liaison sur le thème de la Seconde Guerre mondiale (cf. bilan en <b>annexe 2</b>).</li><li>- Suite aux difficultés rencontrées par les élèves de CE2, les professeurs ont été amenés à s'interroger sur la façon de répondre aux particularités d'une classe mêlant cycles 2 et 3 : nécessaire différenciation quant aux supports proposés, aux tâches demandées...</li><li>- Mme Pelletier explique que le fait d'avoir observé M. Anglès dispenser des cours « type collège » à ses élèves lui a permis de mieux cerner les attendus de la 6<sup>è</sup> en Histoire.</li></ul>
<b>Français</b>	Mmes Pétiard, Moreau et Eude ont travaillé en collaboration avec M. Roy. Un projet de 15 séances a été construit pour travailler la compréhension et la lecture à voix haute à partir des romans <i>Les messagers du Temps</i> . Un jeu de questions/réponses a été organisé entre les CM2 et les 6 <sup>è</sup> .

## 2/ Perspectives pour 2018/2019

- Mme Pelletier rapporte que M. Anglès ne souhaite pas mener d'action de liaison au cours de l'année 2018/19 de manière à pouvoir réfléchir à une démarche et une thématique qui permettraient d'inclure davantage les élèves de CE2. L'idée a été émise de travailler sur le thème des civilisations celte et romaine dans la région d'Autun en 2019/2020. M. Basset soumet également l'idée d'investir le domaine « géographie », plus facile à mettre en œuvre auprès d'élèves de cycle 2 dans le cadre d'une action de liaison avec le collège.
- Mme Eude indique que les professeurs de français souhaiteraient reconduire l'action de liaison menée au cours de l'année 2017/2018 en travaillant à partir d'autres tomes de la série *Les messagers du Temps*. Mme Jeannès et M. Roy sont favorables à cette proposition mais aimeraient rencontrer les professeurs du collège pour aborder la question du thème des œuvres choisies : l'Antiquité ayant été travaillée à travers de nombreux projets par les futurs CM2, Mme Jeannès propose de cibler des ouvrages en lien avec d'autres périodes historiques correspondant au programme de cycle 3.

M. Basset indique également que la Circonscription d'Autun propose pour la troisième année le [Prix littéraire jeunesse « Livre Demain »](#) dont les ouvrages sélectionnés pour la catégorie cycle 3 pourraient parfaitement convenir dans le cadre d'une action de liaison CM2/6<sup>e</sup> (principalement *Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprend à voler* de Luis Sepulveda dont une adaptation théâtrale sera par ailleurs proposée aux scolaires dans le cadre de la saison culturelle à Autun). Toutes les informations sur le Prix « Livre Demain » 2018/2019 seront adressées au secrétariat du collège avant la fin de l'année scolaire.

- Mme la professeur de SVT explique qu'en fonction de l'organisation de son emploi du temps à la rentrée prochaine elle pourrait proposer à la classe de Sully ou à celle de Thury de mener une action de liaison en sciences. Cela permettrait aux élèves de découvrir et d'utiliser les salles spécialisées du collège.
- M. Basset confirme que, dans le cadre du plan de formation de circonscription 2018/2019, les enseignants de CM1 et CM2 bénéficieront d'un module de 3h consacré à la liaison cycle 3, module auquel seront associés les professeurs du collège selon des modalités définies par le chef d'établissement. Ce module ne sera pas envisagé comme une formation « descendante » mais comme un temps d'échanges et de mutualisation entre professeurs de collège et professeur des écoles. Pour tenir compte des directives ministérielles, ce temps devra porter soit sur le français (lecture, compréhension, oral, production d'écrit) ou sur les mathématiques (construction du nombre, résolution de problèmes). Les membres du Conseil École/Collège se mettent d'accord sur le thème de la production d'écrits dans les différentes disciplines (comment outiller les élèves pour structurer leurs idées, comment articuler liberté de créer et rigueur quant à la correction orthographique et syntaxique...).

### 3/ Conseil de cycle 3

- Par petits groupes, professeurs des écoles et professeurs de collège échangent sur les dossiers des élèves qui entreront en 6<sup>e</sup> à la rentrée prochaine. Les PPRE passerelles sont transmis.
- Effectifs prévisionnels des élèves entrant en 6<sup>e</sup> au collège d'Epinaac à la rentrée 2018 :

Epinaac	Sully	Thury
19 (6 PPRE passerelle)	3	3

- M. Chauffour précise que le collège ne disposera que d'une seule classe de 6<sup>e</sup> à la rentrée prochaine. Il est prévu qu'une élève bénéficiant actuellement du dispositif ULIS à l'école primaire du Parc d'Autun intègre le collège Hubert Reeves en septembre, ce qui portera à 26 les effectifs de la classe de 6<sup>e</sup>.

*La séance se termine à 19h00.*